

D@NTE
Laboratoire de droit des affaires
et nouvelles technologies



**Environnement juridique des projets
Big Data : comment concilier
principe de précaution et innovation ?**

Célia Zolynski
Professeur de droit privé
Université de Versailles Saint Quentin – Paris Saclay

Big data ?



Enjeux du Big data

- 5 V et potentialités
- Risques
 - Risque pour l'individu
 - Risque pour le marché
 - Risque pour la Société

→ Comment appréhender le risque informationnel ?

1) QUELLES DIFFICULTÉS ?

Big data et définition de la donnée personnelle

- « tout est donnée personnelle » *versus* « rien n'est donnée personnelle » ?
- Caractère dynamique du Big data
- Caractère collectif du Big data

→ Comment sortir de cette ornière ?

Big data ou la nécessité d'appréhender l'usage des données

- Prise en compte du caractère dynamique et collectif
- Appréhender l'usage, pas seulement la donnée (le savoir pas non seulement la collecte)

Conseil d'Etat, *Numérique et droits fondamentaux* : =
distinguer l'usage statique du profilage ; autres ?

- Identifier les usages risqués pour les individus

→ Protéger et innover : quelle balance des intérêts ?

Identifier le risque informationnel

2) COMMENT GÉRER LE RISQUE INFORMATIONNEL ?

- Définir les obligations et la responsabilité de l'opérateur : vers un principe de précaution ?
- Consacrer les droits de l'utilisateur : encourageons l'empowerment !

Responsabiliser les opérateurs

- Penser les obligations relatives à l'usage des données
 - loyauté, transparence, vigilance
 - non discrimination
- Promouvoir une responsabilité pour risque
 - comment évaluer le risque ?
 - Un principe de précaution appliqué au Big data ?

Protéger l'utilisateur

V comme « Valorisation »

- Consacrer de nouveaux droits
 - droit d'accès au résultat du traitement, droit de rectification et de mise à jour
 - droit d'information sur les usages (algorithmiques)
- Promouvoir les outils d'empowerment
 - reconnaître le droit à la portabilité des données
 - porter des projets VRM (ex. projet VALDO ISN Paris Saclay INRIA-D@NTE- RITM) ?

→ Pour une réflexion collective relative à l'encadrement du Big data

celia.zolynski@uvsq.fr
@czolynski

D@NTE
Laboratoire de droit des affaires
et nouvelles technologies

